|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION**TELECOMMUNICATIONSTANDARDIZATION SECTOR**STUDY PERIOD 2022-2024 | TSAG–C89 |
| STUDY GROUP TSAG |
| Original: Français |
| **Question(s):** | N/A | Geneva, 22-26 January 2024 |
| **CONTRIBUTION** |
| **Source:** | ATU |
| **Title:** | IRM: ATU presentation to IRM |
| **Contact:** | Ms Rebecca MukiteUCCUganda | Tel: +256784361739E-mail: rmukite@ucc.co.ug  |
| **Contact :** | Mrs Meriem SlimaniATUKenya | Tel: +254726820362E-mail: m.slimani@atuuat.africa  |
| **Contact :** | Mrs. Pauline TsafakATUCameroon | Tel: +23793066378Email: paulinetsafak@yahoo.fr  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Abstract:** | Cette contribution présente l’état d’avancement du processus de préparation de l’AMNT-24 au niveau de la Région Afrique, conformément au plan édicté par la circulaire TSB 137. |

INTRODUCTION

La première réunion africaine préparatoire à l’AMNT-2024 a eu lieu du 15 au 16 février 2023 en ligne. La structure de préparation mise en place a été l’un des résultats phares de cette concertation. Elle comprend notamment le groupe de la plénière et ses deux sous-groupes, d’une part, et deux groupes de travail, d’autre part. Dans le processus de préparation de la seconde réunion africaine préparatoire à l’AMNT-24, qui aura lieu du 05 au 09 février à Nairobi au Kenya, les deux groupes de travail ont eu leurs premières réunions respectivement le 15 mai 2023 et le 02 octobre 2023. Le sous-groupe de la plénière en charge de la préparation de l’AMNT-24 a eu sa première réunion virtuelle le 14 décembre 2024. Nous présentons ci-après le processus de préparation de l’AMNT-24 dans la Région Afrique, conformément au plan contenu dans la circulaire TSB 137.

1. PROGRAMME DE TRAVAIL ET STRUCTURE DES COMMISSIONS D’ETUDES

Le groupe de travail 2 de l’UAT, mis en place lors de sa réunion de février tel que rappelé ci-dessus, travaille sur le programme de travail et la restructuration des Commissions d’études (CE) du secteur de la normalisation de l’UIT.

Au cours de sa première réunion tenu le 02 octobre 2023, au regard des travaux du groupe du rapporteur du GCNT sur le programme de travail, la restructuration et la coordination des Commission d’Etudes CE (RG-WPR), et au terme des échanges sur le sujet, les pays de la Région ont décidé d’adopter pour l’instant, une position de « No change », en ce qui concerne le nombre de commissions d’études, sur la base des arguments suivants :

* Le risque de disperser les compétences des commissions d’études et les rendre moins efficaces ;
* Le risque de surcharger certaines commissions d’études qui ne pourront pas traiter tous les sujets d’étude inscrits dans leurs programmes de travail, conduisant ipso facto à de nombreux sujets obsolètes pendant la même période d’étude ;
* L’augmentation du coût de participation aux réunions pour les membres.
1. METHODES DE TRAVAIL ET AUTRES QUESTIONS CONNEXES (Notamment les méthodes de travail électroniques)

En ce qui concerne les méthodes de travail, le groupe de travail de l’UAT en charge des méthodes de travail a également tenu sa première réunion en date du 02 octobre 2023. La proposition de modification de la Recommandation UIT-T A.1 a été examinée par la réunion, qui a formulé certaines recommandations, et invité les membres à soumettre des contributions à la prochaine réunion du GCNT. Des contributions seront présentées par les membres au cours de la prochaine réunion du GCNT, notamment sur :

* La Recommandation UIT-T A.1 sur les méthodes de travail des Commissions d'études du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT
* La révision des Recommandations UIT-T A.4 ; UIT-T A.5 et UIT-T A.6

Ces contributions tiennent compte des résultats des réunions du groupe de rapporteur du GCNT sur les méthodes de travail.

Les conclusions des discussions sur les méthodes de travail à la prochaine réunion du GCNT constituent une étape importante pour permettre à la Région de faire le point sur ce sujet au cours de sa deuxième réunion préparatoire, qui se tiendra du 05 au 09 février 2024.

1. POINTS DE CONSENSUS EVENTUELLEMENT DEGAGES LORS DES DISCUSSION BILATERALES INTERREGIONALES

Sur invitation de la CITEL, ATU a pris part à sa dernière réunion préparatoire à l’AMNT-24.

Nous n’avons pas encore eu d’échanges bilatérales sur des sujets de fonds avec d’autres Régions.

Après la réunion du mois de février, nous aurons certainement des sujets d’intérêts sur lesquels nous pouvons échanger avec d’autres Régions.

CONCLUSION

Dans le processus de préparation de la seconde réunion africaine préparatoire à l’AMNT-24, le groupe de la plénière de l’UAT en charge de la préparation de l’AMNT-24 a eu sa première réunion le 14 décembre 2023. Les contributions suivantes ont été examinées au cours de cette réunion :

* proposition de modification du programme de travail de la SG5 ;
* proposition de modification de la résolution 77;
* proposition de nouvelle résolution sur la transformation digitale durable ;
* proposition de modification de la résolution 88 ;
* proposition de “no change” pour la résolution 99.

Deux nouvelles contributions seront examinées par la prochaine réunion préparatoire, à savoir :

* proposition de nouvelle résolution sur les OTTs ;
* proposition de modification de la résolution 91 ;

Les membres de l’UAT ont été invités à examiner ces contributions et à se prononcer au cours de la réunion du mois de février, sur leur prise en compte dans la formulation des positions communes africaines.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_